

# Vivre à Arbin

## Lettre à un Ami

Vie du Village

Vœux du Maire 2019

Lettre n°149.

Bien cher Albinus,

Vendredi 18 janvier s'est tenue la traditionnelle présentation des vœux du Maire et du Conseil Municipal à la population. Assistance plus faible que l'an dernier et certainement bien inférieure aux « plus de 200 personnes » annoncées dans l'article paru dans le DL.

Le Maire a remercié tour à tour :

- Mme Emilie Bonnard Députée de la circonscription
- Les délégations de la Gendarmerie et des Sapeurs-Pompiers
- L'assemblée présente et notamment les nouveaux habitants, nombreux, installés cette année écoulée sur la Commune à qui il souhaite la bienvenue.
- Le traiteur...

Il a excusé de nombreux absents, en argumentant sur le fait que certains sont bien souvent âgés, qui ne peuvent se déplacer à cette heure tardive, par un temps froid et humide et ont parfois des problèmes de surdit  plus ou moins importants. Albinus, j'ai d j  eu l'occasion de te le dire, beaucoup de Communes ont opt  pour le dimanche   11H...Pas chiche ?

Les sujets suivants ont ensuite  t   voqu s :

- Pour les nouveaux habitants : le Maire s'est pr sent , a dit quelques mots sur la composition du Conseil. Formidable  quipe   qui il adresse ses remerciements pour le travail s rieux accompli. Bizarrement de nombreux conseillers sont absents.
- Il s'est expliqu  sur sa pr sence moins importante dans le village remarqu e par certains : il est absent 10H par jour d'Arbin pour son activit  professionnelle et apr s un passage en Mairie le soir pour le courrier il est fatigu . Mais ce n'est que passer et « tout va rentrer dans l'ordre ». Les  lections approchent, il faudra se montrer.
- Les finances sont saines : c'est le titre de l'article du journal. Soit, attendons le compte administratif pour voir car les 3 chiffres donn s ne permettent pas de juger.
- Travaux et mat riels 2018 : le toit de l' cole a fait l'objet de la r fection de son  tanch it . La R gion, **8 000 **, et le D partement ont accord  des subventions. Les routes ont fait l'objet de travaux d'entretien avec des inconv nients qui ont fait r agir de nombreux habitants. Selon le Maire c'est une histoire de 15j tout au plus ! Albinus, on a fait du rapi chage sur l'ancien rapi chage qui date de 3 ans. Il a  t  effectu  par une temp rature caniculaire et n'a pas fait l'objet d'un cylindrage. L'enrob  liquide ne risquait pas de durcir et les gravillons jet s en surface se prom nent au passage des voitures et finissent le plus souvent dans les caniveaux. Il n'y a qu'  voir ce que ramasse la balayeuse communale ! Le photocopieur a  t  chang  moyennant **10 000 ** et l'ancien donn    l' cole. Habituellement les entreprises louent ce type de mat riel compte-tenu de l' volution technologique permanente et du co t...

- Respect des règles : cela concerne la limitation de vitesse dans le village, les heures de sortie et rentrée des poubelles, la taille des haies et autres arbres qui ne doivent pas déborder sur le domaine public, et enfin l'obligation de faire une déclaration de travaux pour tous aménagements. Remarque pertinente, mais qui dans la Commune se charge d'imposer cette déclaration ? Et à quelle sanction s'exposent ceux qui ont entrepris illégalement des travaux ?
- Travaux 2019 : ils concerneront l'ancienne Mairie, bâtiment qui a 100 ans, et le préau de l'école (voir ma lettre 148). Le réseau d'eau, bien qu'en bon état, fera l'objet de travaux d'entretien. Qu'appelle-t-on bon état ? Le Maire annonce qu'une fuite de 100M3/heure est intervenue l'an dernier. Une paille ! Il a félicité la réactivité du représentant de Véolia et demandé des applaudissements ; n'est-il pas payé pour ça ?
- Fiscalité : elle est très basse !!! Par rapport à qui ? Les Arbinoises et Arbinois ne sont pas tous de cet avis et n'oublient pas les hausses successives de ces dernières années. Albinus, on aura l'occasion d'en reparler. Pour info, nos voisins de Chignin ont des taux des 2 taxes principales qui n'ont pas augmenté depuis plus de 30 ans.
- Ventes de terrains dans la ZI: évoquées dans mes dernières lettres. Les permis ont été accordés et une rentrée de trésorerie de **400 000€** environ est attendue.
- Cœur de Savoie : comme en Conseil Municipal, et l'an dernier, on a eu droit à une attaque en règle de l'intercommunalité. On comprend mieux pourquoi la Présidente Mme Santais n'est plus présente lors des vœux. L'entretien des zones industrielles, l'assainissement, la taxe GEMAPI et le retour aux Communes de la compétence eaux pluviales. Bref rien ne va, seul l'accueil du périscolaire le mercredi est positif même « s'ils ont été dépassés par le succès ». Pourtant lors du Conseil du 20 août dernier je te faisais part de la frilosité du Conseil sur ce sujet, dans ma lettre n°147 je t'écrivais : « La décision de la Présidente d'accueillir les enfants le mercredi, approuvée par le Conseil Communautaire, a été sévèrement critiquée : « Pratique administrative inadmissible » « Décision précipitée » « Doigts dans l'engrenage » etc. Enfin le Maire relève que les tarifs sont intéressants et encouragent les mamans à l'utiliser. Il indique que « c'est moins cher que les nounous ». Merci pour elles !
- Grand débat national : mise en place d'un cahier de doléances en Mairie. Il fera son possible pour mettre des salles à disposition si certains veulent organiser des réunions.

Le Maire passe ensuite la parole à Mme Bonnard. Celle-ci se félicite des bonnes relations avec Carlo Appratti qui fait preuve d'une rigueur permanente dans la gestion de la Commune. Elle assure que l'on peut compter sur elle aussi bien comme Députée que comme Conseillère Régionale.

Après avoir renouvelé ses vœux à la population, le Maire invite l'assemblée à poursuivre la soirée autour d'un buffet dînatoire. Sans commentaire, tu connais mon opinion.

A bientôt,

Ton ami Nicolas,

Février 2019